



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Guide Inscription Portail 23/24 Téléservice

Octobre 2024

Contact du standard : 01.73.30.25.00

Adresse mail du web service :

Vitiplantation : vitiplantation@franceagrimer.fr

Vitirestructuration : vitirestructuration@franceagrimer.fr

Sommaire

- **1 ère phase** : Description de la structure bénéficiaire

Etape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer

Etape 2 : Cliquer sur « m'inscrire »

Etape 3 : Choisir le téléservice

Etape 4 : Saisir le numéro SIRET de l'exploitation

- **2 ème phase** : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations

Etape 1 : Informations sur l'utilisateur

Etape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète

Etape 3 : Confirmation de la création de compte

- **3 ème phase** : Confirmation de l'inscription

Etape 1 : Activation du compte

Etape 2 : Ecran de Validation de l'adresse mail

Etape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal

- **4 ème phase** : Finalisation de l'inscription

Etape 1 : Aller sur le portail

Etape 2 : Se connecter et renseigner le N Télésager

Etape 3 : Accès au téléservice

Si vous avez oublié votre mot de passe

Si votre identifiant a été perdu

5^{ième} phase : se connecter à
Vitirestructuration et ajouter le n°CVI

Introduction

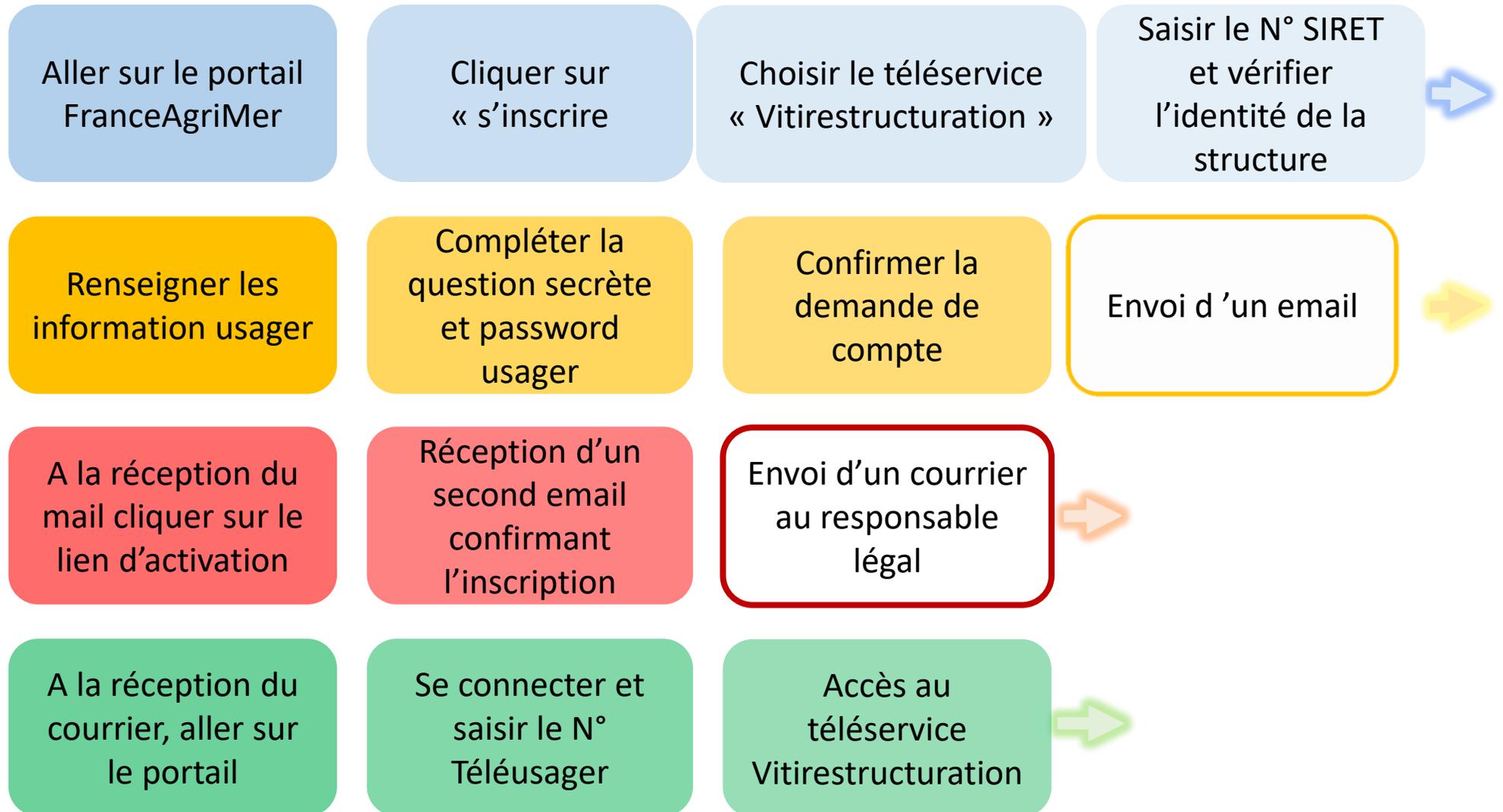
Il faut un numéro de **SIRET** et **CVI** valide pour accéder aux demandes.

Le Casier Viticole Informatisé est géré par les DOUANES – tous les viticulteurs possèdent un numéro de CVI

Les plantations et ou arrachages doivent obligatoirement être déclarés au cvi

Dans le cadre de l'aide nationale à la réduction définitive du potentiel viticole suite aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine il faut ajouter le e-service **Vitirestructuration**.

L'inscription en 4 parties



1 ère phase : Description de la structure bénéficiaire

Etape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer



Il est possible de trouver le lien de plusieurs façons :

en tapant l'adresse directement dans la barre du navigateur : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>
en tapant les mots clés « portail » et « FranceAgriMer » dans un moteur de recherche.

Etape 2 : Cliquer sur « m'inscrire »

Bienvenue sur le portail usager de FranceAgriMer

Se connecter avec son compte

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

[Identifiant oublié ?](#)

[Tutoriel - Changement de mot de passe](#)

Première visite ?

Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

M'inscrire

[Tutoriel - Visite guidée et Parcours d'inscription](#)

Que propose ce portail ?

Accès aux dispositifs d'aide et d'intervention

L'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée.

Accès aux dispositifs de collecte de données socio-économiques

Les téléservices du programme VISIO permettent de collecter les informations prévues dans le cadre de la réglementation pour les différentes filières agricoles concernées.

Si l'utilisateur a déjà réalisé la procédure d'inscription, il peut cliquer directement sur « me connecter ». Sinon, cliquer sur « M'inscrire ».

Etape 3 : Choisir le téléservice

e-services

Étape suivante: Immatriculation

Pour information, vous trouverez ci-dessous un accès rapide aux téléprocédures récentes ou téléprocédures très utilisées en raison de l'actualité. Cliquez sur le lien pour y accéder. +

i Tous les e-services

Le choix d'un seul e-service est nécessaire pour valider votre inscription. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs e-services, vous pourrez le faire après votre inscription, en ajoutant des e-services à votre compte utilisateur.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des e-services ouverts. Il vous suffit de cliquer sur l'une des catégories et de sélectionner le e-service souhaité.

Apiculture +

Attributaires livraisons plus démunis (ADEM) +

Bois et Plants +

Vous devez sélectionner le téléservice VITIRESTRUCTURATION de la rubrique « viticulture ».

Viti-investissement

Ce module de téléprocédure permet de déposer en ligne les demandes d'aide aux investissements vitivinicoles pour des projets d'installations de transformation, infrastructures de vinification, à partir de la réception de la vendange jusqu'à la commercialisation des produits de l'entreprise dans un caveau de vente.

[En savoir plus](#)

[Selectionner](#)

Viti Promotion

La télé-procédure Viti Promotion permet aux opérateurs de la filière viti vinicole de postuler au dispositif de promotion des vins à l'international ; ils renseignent leurs dépôts de candidature et de demandes de paiement ; ils reçoivent les notifications d'éligibilité, les conventions et les notifications de paiement.

[En savoir plus](#)

[Selectionner](#)

Vitiplantation

Ce module de téléprocédure est destiné aux viticulteurs/viticultrices. Il permet de demander des autorisations de replantation et autorisations de plantations nouvelles de vignes.

[En savoir plus](#)

[Selectionner](#)

Vitirestructuration

Ce module de Téléprocédure est destiné aux viticulteurs. Il permet de saisir un dossier de demande d'aide à la restructuration du vignoble ainsi que de déclarer les intentions d'arrachage pour la campagne suivante. Afin de disposer d'une application stable, privilégiez l'utilisation du navigateur internet Mozilla Firefox.

[En savoir plus](#)

[Selectionner](#)

**Cliquez sur
« Sélectionner »**

Étape 4 : Saisir le numéro SIRET de l'exploitation

Inscription au portail

Étape 2 sur 4

Immatriculation

Étape suivante: Informations

Votre e-service sélectionné

Vitirestructuration

Détail du e-services



Vous devez renseigner l'information permettant d'identifier l'établissement auquel vous êtes rattaché. Il peut s'agir du numéro Siret ou numéro TVA intracommunautaire si vous êtes une collectivité ou une entreprise, ou encore le numéro Marin pour les opérateurs concernés.

Choisir une option

Je suis une entreprise Française disposant d'un numéro SIRET



Numéro Siret

Indiquez le numéro siret de votre entreprise

Renseigner la situation de la structure bénéficiaire. 3 possibilités :

- Une collectivité locale
- Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET
- Rattaché à une entreprise étrangère disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire

Pour Vitiplantation ou Vitirestructuration, l'option principalement utilisée est « **Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET** »

L'écran suivant est pré-rempli à partir des informations déclarées à l'INSEE. Ces informations ne sont pas modifiables.

Validation de votre immatriculation

Raison sociale

H

Forme juridique

Société à responsabilité limitée (sans autre indication)

Adresse siège

3 RUE I

FRANCE

Code postal Ville

75009 PARIS

Pays

FRANCE

Adresse établissement

3 RUE

FRANCE

Code postal Ville

75009 PARIS

Pays

FRANCE

Valider pour continuer l'inscription.

Si une modification est nécessaire (changement de raison sociale, de forme juridique ou d'adresse du siège), il faut que le demandeur s'adresse au guichet unique (Guichet électronique des formalités d'entreprises).

Si le SIRET est fermé, c'est-à-dire qu'une date de cessation d'activité a été enregistrée par le guichet unique, il n'est pas possible de créer un compte portail.

2 ème phase : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations

Etape 1 : Informations sur l'utilisateur

Dans les petites structures, le responsable et l'utilisateur qui réalise les déclarations sont souvent la même personne. Dans les grosses entreprises, ce n'est pas le cas. Il est donc nécessaire de distinguer les deux. Il sera possible, par la suite, à l'utilisateur qui aura réalisé l'inscription, de créer des comptes secondaires pour d'autres personnes de l'entreprise.

Sur l'onglet « information », il faut renseigner des informations propres à la personne qui se connecte. Les champs comportant un astérisque rouge (*) en début de ligne sont obligatoires. Certaines informations sont pré-remplies comme l'adresse de correspondance, le code postal et la ville. Elles peuvent être modifiées.

Inscription au portail

Étape 3 sur 4

Informations

Étape suivante: Validation

Votre e-service sélectionné

Vitirestructuration

Détail du e-services



Immatriculation

351

Détail de votre identifiant



Merci de saisir votre adresse professionnelle de correspondance ainsi que vos téléphones et courriels professionnels

Civilité

M. Mme

Votre nom

Merci de saisir votre nom. La distinction minuscule/majuscule n'est pas prise en compte

Votre prénom

Fonction

--



Adresse de correspondance L1

Merci de saisir au moins une ligne d'adresse. La distinction minuscule/majuscule n'est pas prise en compte

L2

L3

L4

Code postal

Ville

Adresse électronique

Saisir à nouveau votre adresse électronique

Numéro tél fixe

Merci de saisir votre numéro de téléphone fixe

Numéro tél portable

Merci de saisir votre numéro de téléphone portable. Cette information sera exigée si vous choisissez de recevoir des notifications par sms.

Étape précédente

Valider ces informations

Etape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète

Un récapitulatif des informations saisies est présenté dans le 1^{er} bloc.
Renseigner les informations. Puis, cliquez sur terminer.

Inscription au portail

Étape 4 sur 4

Validation

Votre e-service sélectionné

Vitirestructuration

Détail du e-services



Immatriculation

35

Détail de votre identifiant



Choisissez un identifiant *

Merci de renseigner votre question secrète

Merci de choisir une question secrète dans la liste proposée

Quelle est votre ville natale ?



Votre réponse *

Merci de donner la réponse à la question

Choisir votre mot de passe *

Afficher

Le mot de passe doit contenir des caractères faisant partie d'au moins 3 catégories sur les 4 catégories suivantes: chiffre, majuscule, minuscule, caractère non alphanumérique (ex. @ # \$ %) et sa longueur doit être comprise entre 8 et 16 caractères.

Saisir à nouveau votre mot de passe *

Afficher

Renseignez les informations indiquées pour valider la dernière étape de l'inscription.

Le mot de passe ne sera communiqué dans aucun document support, il est propre à chaque utilisateur. Il doit être composé d'au **moins 8 caractères** et contenir **trois critères parmi les suivants** :

- Chiffres décimaux (de 0 à 9),
- Minuscule non accentuée (de a à z)
- Majuscule non accentuée (de A à Z),
- Caractère non alphanumérique : (@ % # ! etc.

Recopiez les caractères du captcha



[Changer l'image](#)
[Vous êtes mal-voyant ?](#)

Conditions générales d'utilisation

[J'accepte les conditions générales d'utilisation](#) 

Format électronique

- J'accepte les envois de documents au format électronique
Cochez la case si vous souhaitez recevoir les documents par mail au format électronique
- J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters)
Cochez la case si vous souhaitez recevoir les lettres d'information par mail au format électronique
- J'accepte de recevoir les messages de type SMS
Cochez la case si vous souhaitez recevoir des informations par SMS de la part de FranceAgriMer

La case « J'accepte les envois de documents au format électronique » est automatiquement sélectionnée étant donné que toutes les informations et accusés de réception sont envoyés par e-mail.

Les cases : « J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters) » et « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sont facultatives mais pré-remplies en fonction des informations issues de l'inscription. Par exemple, si lors de l'inscription, la personne renseigne son numéro de téléphone, la case « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sera pré-remplie.

[Etape précédente](#)

[Terminer](#)

Etape 3 : Confirmation de la création de compte

[Accueil](#) > Confirmation de votre demande de création de compte

Inscription au portail

Étape 4 sur 4

Validation



Confirmation de votre demande de création de compte

Votre demande de création de compte a bien été enregistrée.

Vous allez recevoir dans votre messagerie électronique un message avec un lien d'activation de votre compte.

[Retour à l'accueil](#)

Un mail est envoyé automatiquement à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription au moment de la validation de l'inscription.

Etape 1 : Activation du compte

Bonjour fr FR,

Voici le lien d'activation qui vous permettra de poursuivre votre demande de création de compte

[Cliquez ici pour confirmer](#)

Aller sur la boîte mail indiquée lors de l'inscription

Ouvrir le mail en provenance de « Portail e-services FranceAgriMer » ayant pour objet « Portail e-services FranceAgriMer - Demande de confirmation e-mail utilisateur ». Le message ci-dessous s'affiche.

Cliquer sur « Cliquez ici pour confirmer » afin de finaliser votre inscription.

Vous serez ensuite redirigé vers le portail et devrez valider une nouvelle fois les informations saisies lors de l'inscription.

3^{ème} phase : Confirmation de l'inscription

Etape 2 : Ecran de Validation de l'adresse mail

 Je confirme ma demande d'ouverture de compte.

Valider ces informations

Un second mail est envoyé. Il précise l'identifiant et le téléservice sélectionné.
La réception de ce message permet de matérialiser que la 3^{ème} phase est terminée.

3^{ème} phase : Confirmation de l'inscription

Bonjour [REDACTED]

Bienvenue sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Voici votre identifiant [REDACTED]

e-service : Vitiplantation

Vous allez recevoir par voie postale un courrier contenant votre numéro de télésager (le courrier est adressé au responsable légal avec vos coordonnées dans le cas d'une société). Notez-le bien : ce numéro vous sera nécessaire lors de votre première connexion.

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.
Pour toute correspondance avec FranceAgriMer, utilisez la rubrique "Contacts".

Etape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal

Un numéro de télésager sera envoyé par voie postale à l'adresse du responsable légal. Ce sera à la personne réceptionnant le courrier (réputée être le responsable légal) de le communiquer à la personne effectuant l'inscription (l'utilisateur).

Ce numéro sera utile et nécessaire pour la seconde connexion et bénéficier des services de Vitiplantation ou Vitirestructuration.

4ème phase : Finalisation de l'inscription

Etape 1 : Aller sur le portail

Dès réception du courrier, aller sur l'accueil du portail
Cette fois-ci, cliquer sur « **Me connecter** »

Bienvenue sur le portail usager de FranceAgriMer

Se connecter avec son compte

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

[Identifiant oublié ?](#)

[Tutoriel - Changement de mot de passe](#) 

Que propose ce portail ?

Accès aux dispositifs d'aide et d'intervention

L'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée.

4ème phase : Finalisation de l'inscription

Etape 2 : Se connecter et renseigner le N°Télésager

[Accueil](#) > Saisie du numéro de télésager

Saisie du numéro de télésager

Votre numéro de télésager

Rappel : ce numéro vous a été envoyé par courrier suite à votre inscription.

Me connecter

Phase 5 : Accès au téléservice : 1^{ère} connexion à Vitirestructuration

Bienvenue sur le portail usager de FranceAgriMer

Se connecter avec son compte

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

[Identifiant oublié ?](#)

[Tutoriel - Visite guidée](#)

1 Cliquez sur « Se connecter »

Première visite ?

Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

[M'inscrire](#)

[Tutoriel - Parcours d'inscription](#)

Se connecter avec son compte

Identifiant

Identifiant

Mot de passe

.....

2 Saisissez votre identifiant et votre mot de passe, puis cliquez sur « Se connecter »

[Se connecter](#)

Vous êtes usager

Vous êtes un usager de FranceAgriMer qui souhaite accéder aux applications mises à disposition dans le cadre des démarches dématérialisées.

[Mot de passe oublié](#)

[Identifiant oublié](#)

Vous pouvez utiliser les boutons « Mot de passe oublié » ou « Identifiant oublié », si besoin

[Accueil](#) > [Mes e-services](#)

Mes e-services

✓ VALIDÉ LE XX/XX/20XX

Vitirestructuration

Ce module de Téléprocédure est destiné aux viticulteurs. Il permet de saisir une demande d'aide à la restructuration vignoble ainsi que de déclarer les d'arrachage pour la campagne suivante.

[→](#)

3 Cliquez sur le e-service « Vitirestructuration »

Renseigner son numéro CVI lors de la 1^{ère} connexion à Vitirestructuration :

Mes informations de correspondance

N° SIRET	<input type="text"/>	Raison sociale	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>	Forme juridique	Entrepreneur Individuel

Mon numéro CVI

Le n° CVI est indispensable pour l'accès à la téléprocédure. Vérifier que ce numéro est correct, l'identité du n° CVI doit désigner le même bénéficiaire et la même structure juridique que le SIRET. Sinon, veuillez le compléter. En cas de problème, contactez FranceAgriMer.

1 Renseignez le numéro CVI puis cliquer sur « Vérifier le n° CVI »

N° CVI	<input type="text"/>	Nom associé à l'EW dans le CVI	<input type="text"/>	Etat du CVI	Inconnu
<input type="button" value="Vérifier le n° CVI"/>					

⚠ Veuillez vérifier l'état de votre N° CVI en cliquant sur le bouton "Vérifier le N° CVI"

Conditions spécifiques d'utilisation

J'ai pris connaissance des conditions spécifiques d'utilisation [Cliquez ici pour les consulter](#)

2 Cochez la case pour accepter les conditions spécifiques d'utilisation

3 Puis cliquez sur le bouton « Suivant »

Le numéro CVI permet de faire le lien avec les informations contenues dans votre casier viticole.

Pensez à vérifier que le numéro CVI et le numéro SIRET correspondent bien à votre exploitation et désignent bien la même structure juridique.